



# **Déclaration Fédérale**

## **sur "le projet de note politique de rénovation de la Convention Collective Nationale" (CCN)**

**La Fédération CGT des Sociétés d'études est en possession d'un document « strictement confidentiel » de SYNTEC et CINOV concernant la négociation de la grille de classifications et de la convention collective.**

Le « projet de note de politique de rénovation du CCN » qui chapote le document de travail est des plus instructifs. Et ce même s'il n'est pas définitif.

Ainsi, il nous est demandé de « faire évoluer les règles collectives » au regard de la « concurrence internationale » afin de répondre à l'exigence de productivité, de rentabilité en les conjuguant avec « l'innovation ».

De ce point de vue, « la convention collective étant l'un des leviers de compétitivité pour les entreprises de la branche, sa rénovation doit refléter ces évolutions » [...].

D'où quatre thèmes :

- Les classifications,
- La durée du travail,
- Le dialogue social,
- L'amélioration des compétences.

En ce qui concerne la classification, notre déclaration commune avec la CFTC et la CGC est suffisamment explicite. Quant à la durée du travail elle est abordée du point de vue de l'extension du forfait jours à d'autres catégories de cadres voire à des non cadres itinérants. Des accords sur le travail de nuit, les astreintes et le télétravail sont envisagés.

Le dialogue social est appréhendé sous l'angle de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Il s'agit de construire un pacte social comme « levier pour une compétitivité durable ». Les salarié-e-s doivent comprendre et accepter la nécessité pour leurs entreprises d'être compétitives. Et de citer quelques thèmes qui pourraient être abordés, thèmes qui sont en soi intéressants. Pour autant, il n'est pas question pour nous de décliner d'une façon ou d'une autre la notion de RSE, qui n'est qu'un élément de la stratégie concurrentielle de l'entreprise et qui a pour seul objet d'acheter à moindre coût la paix sociale.

Enfin, le projet de note souligne que « la formation est un élément consubstantiel de la sécurisation des parcours professionnels ». C'est ce que nous leur expliquons sans jamais être entendu. Néanmoins, nous abordons cette question non du point de vue de la « logique de compétences », synonyme d'individualisation du rapport salarial mais à partir d'une logique métier.

Il est clair que SYNTEC et CINOV aborde cette renégociation sous le dogme du libéralisme à connotation « sociale ». En fait, il s'agit de faire en sorte d'impliquer le salarié dans sa propre dégradation des conditions de travail et d'emploi au motif de la concurrence internationale. SYNTEC et CINOV voudraient faire du salarié un acteur de la stratégie antisociale de rentabilité du capital.

Ce n'est pas ce que nous appelons une négociation pour le progrès social. Nous appelons les salarié-e-s à la plus grande vigilance. Ce qui pourrait être négocié et signé constituerait dans ce cadre, une nouvelle régression sociale.

Montreuil, le 13 juin 2013

**Fédération des Sociétés d'Etudes**